

Tout sur le Triage Sainte-Gertrude

Monsieur Toulmonde : On s'est vu à *Music Ô Champs*, mais je voudrais revenir sur cette *Grande Vidange* qui dénonce bien les intentions des mandataires communaux à propos du Centre.

Madame Ditou : Cette *Grande Vidange* va à l'encontre de la tendance générale en aménagement du territoire. La Wallonie et la Flandre s'emploient à densifier les centres urbains, pour préserver les espaces non encore bâtis. A Waterloo on fait le contraire : on « vidange » le Centre urbain et on « bétonne » ce qui reste d'espace rural au *Tri Sainte-Gertrude*.

Monsieur Toulmonde : Ne s'agit-il pas d'un enjeu qui devrait mobiliser les citoyens ? Je me souviens qu'il y avait du monde aux réunions organisée par la Commune pour présenter le *Master Plan* du Centre de Waterloo.

Madame Ditou : Oui et j'y ai été aussi. Mais, malheureusement, on n'y faisait que présenter un projet. Le peu de participation sollicitée était cadencé et les participants disposaient de très peu d'informations sur les enjeux, les moyens, les alternatives. Il ne restait aux participants qu'à faire des suggestions sur des questions anecdotiques : bacs à plantes et fontaines. Récemment encore, dans *Waterloo Info* les responsables communaux vantaient le prochain aménagement cyclable des abords de la gare. Mais, à ma connaissance, aucune concertation n'a eu lieu avec le GRACQ – *Les cyclistes du quotidien*.

Monsieur Toulmonde : Vous êtes sévère ! Comment des gens qui, comme moi, n'y connaissent rien pourraient-ils prendre en compte les contraintes, faire des choix de priorité, proposer des alternatives ? Mieux vaut laisser les experts et les politiciens s'occuper du *Bien Commun*.

Madame Ditou : Pas d'accord avec vous ! Vous voyez qu'aujourd'hui le *Bien Commun* a été dévoyé par la recherche du profit à tout prix. Je crois au contraire que les citoyens peuvent utilement participer au choix qui nous concernent tous. Je vous donne un exemple concret. J'ai récemment participé avec une demi-douzaine d'autres citoyens aux deux réunions relatives à l'identification des points sensibles aux inondations dans notre Commune par grosse pluie. Ces deux réunions étaient organisées par le groupe qui se penche sur la gestion du cycle de l'eau dans le cadre du *Plan Energie Climat – PAEDC*. Ces deux réunions étaient ouvertes à tous les citoyens intéressés.

Monsieur Toulmonde : Je me souviens que cela a été annoncé dans *Waterloo Info*. Je n'y suis pas allé parce que je ne connais rien à ça.

Madame Ditou : Hé bien, vous avez eu tort ! Il y avait des spécialistes pour guider les participants, ainsi que la Conseillère *Cadre de vie* en charge de cette thématique et le responsable des Travaux publics de la Commune. J'ai dans mon téléphone une photo prise à cette occasion et vous voyez que de grandes cartes permettaient à tous d'interagir.

Photo

La première de ces deux réunions fut structurée en trois phases. D'abord un bref moment d'explications théoriques pour comprendre ce qu'on allait voir : les problèmes, les contraintes, les enjeux, etc. Ensuite une balade dans le bas du Chenois pour prendre connaissance des situations problématiques (perméabilisation des sols, entraves à l'écoulement des eaux de ruissellement, etc.), mais aussi des mesures déjà prises ou prévues (bassins d'orage, égouttages, etc.). Sur le terrain les participants ont pu identifier des pistes supplémentaires pour absorber les grosses pluies (par exemple, quelque chose d'aussi simple que la réduction des surfaces macadamisées dans certains

carrefours, etc.) Lors du troisième temps tous ces points, positifs et négatifs, ont été repris sur une cartographie.

Monsieur Toulmonde : Houlà ! Ça a du prendre des heures !

Madame Ditou : Non, pas du tout, ça m'a pris une matinée que j'ai trouvée bien utilisée. La seconde réunion, en soirée, fut consacrée à la mise en priorité des actions à mener. A l'instar des autres participants, j'ai trouvé ces deux réunions très instructives et bien menées. Sur ce sujet hydrographique ou sur d'autres thématiques comme la mobilité, il faudrait refaire de telles réunions dans d'autres quartiers. Heureusement que des initiatives se multiplient pour organiser une véritable participation citoyenne.

Monsieur Toulmonde : Ça me rappelle notre conversation du mois passé, lorsque vous me parliez de *Canopea* qui aide à améliorer la participation démocratique aux décisions et met en réseau les acteurs de l'environnement. J'ai été voir leur site, c'est vraiment intéressant.

Madame Ditou : Merci de vous souvenir du projet d'*Observatoire Citoyen du Paysage* lancé par *Canopéa* qui veut mettre les populations locales au cœur d'une démarche d'évaluation des paysages. D'ailleurs la participation du public est requise par la *Convention de Florence* qui depuis 2000. Elle considère que le « paysage » « désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations ». Elle fait état de la volonté de « répondre au souhait du public de jouir de paysages de qualité et de jouer un rôle actif dans leur transformation ». Selon cette convention le citoyen est « plus qu'un figurant » et la conception du paysage ne doit pas rester une affaire de spécialistes mais bien être le fruit d'une réflexion de tous, en ce compris du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle initiative participative qui vient mettre au premier plan les considérations des citoyens par rapport à leur environnement et qui devrait permettre de rendre compte des perceptions des populations locales.

Monsieur Toulmonde : Même ma femme trouve que le *Tri Sainte-Gertrude* est le seul vaste paysage agricole qui subsiste dans la Commune la plus densément peuplée du Brabant wallon. Elle aime se promener dans ce paysage champêtre qui se poursuit sur la commune de Rhode-Saint-Genèse.

Madame Ditou : Probablement que votre femme gare son *SUV Cayenne* dont vous m'avez parlé le long du chemin des Cochons. Celui-ci qui marque la limite entre les deux communes. Jadis, ce chemin était bordé de peupliers.

Monsieur Toulmonde : Oui, je sais. Même que cet alignement de peupliers subsiste, au-delà de la ferme, jusqu'à la chaussée d'Alsemberg. Nous y sommes déjà passé avec ma femme... qui n'a pas apprécié d'avoir sali son *SUV Cayenne* (rire).

Madame Ditou : Hé bien, c'est ce paysage qui est menacé puisque je vous ai déjà expliqué qu'au Plan de secteur il est inscrit en ZACC - *Zone d'Aménagement Communal Concerté*. Je vous rappelle qu'une Commune peut donner n'importe quelle affectation à ces zones. Moyennant quand même l'accord de la Région. C'est ici que les citoyens peuvent aussi entrer en jeu pour manifester leur désaccord ou leur accord sur des projets d'affectations de ces zones. L'association Environnement Waterloo se bat depuis 15 ans pour sauvegarder cet espace. La proximité des élections communales du 13 octobre devraient inciter tous les citoyens à se mobiliser : *grande vidange ou pas !?*

Monsieur Toulmonde : Aux armes citoyens !

Madame Ditou : Non, plutôt tous à table !